



assuré social THOMAS THIBAUT

n° de Sécurité Sociale 1 58 02 75 040 014 12

Pour tout contact, écrivez à votre caisse directement
depuis la messagerie de votre compte AmeliCPAM de l'HERAULT 29, cours Gambetta
34934 MONTPELLIER CEDEX 9M. THOMAS THIBAUT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/11/2021 au 30/11/2021 .

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte.
Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme
complémentaire APICIL MUTUELLE. En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.**vos remboursements de soins**

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour THIBAUT né(e) le 06/02/1958 maladie réf 2540 2132140017435				
16/11/2021	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN CORRESPONDANT ECHO OU DOPPLER . Sect1 (ADE) participation forfaitaire (PFH)	96,49	96,49	70 %	67,54 -1,00
	maladie réf 2010 2132280001748				
	A noter : Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre professionnel, les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours coordonné n'ont donc pas été payées. C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement.				
23/09/2021	PHARMACIE pour THIBAUT né(e) le 06/02/58		(2115520937)		-1,00
26/10/2021	PHARMACIE pour THIBAUT né(e) le 06/02/58		(2117011153)		-0,50
02/11/2021	PHARMACIE pour THIBAUT né(e) le 06/02/58		(2117332522)		-0,50
	le 18/11/2021 : 64,54 euro(s)				
	maladie réf 2540 2133010003798				
23/11/2021	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN TRAITANT CS GENERALISTE Sect1 (GS + PC) participation forfaitaire (PFH)	25,00	25,00	70 %	17,50 -1,00
	maladie réf 2010 2133380001656				



assuré social THOMAS THIBAUT

n° de Sécurité Sociale 1 58 02 75 040 014 12

Pour tout contact, écrivez à votre caisse directement
depuis la messagerie de votre compte Ameli

CPAM de l'HERAULT 29, cours Gambetta
34934 MONTPELLIER CEDEX 9

M. THOMAS THIBAUT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/11/2021 au 30/11/2021 .

vos remboursements de soins

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours. taux	montant versé
	A noter : Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre professionnel, les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours coordonné n'ont donc pas été payées. C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement.			
12/11/2021	ACTE BIOLOGIE pour THIBAUT né(e) le 06/02/58		(2117776320)	-4,00
	SOINS INFIRMIERS pour THIBAUT né(e) le 06/02/58		(2117776321)	-0,50
le 29/11/2021 : 12,00 euro(s)				



assuré social THOMAS THIBAUT

n° de Sécurité Sociale 1 58 02 75 040 014 12

Pour tout contact, écrivez à votre caisse directement
depuis la messagerie de votre compte AmeliCPAM de l'HERAULT 29, cours Gambetta
34934 MONTPELLIER CEDEX 9M. THOMAS THIBAUT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/11/2021 au 30/11/2021 .

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte.
Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme
complémentaire APICIL MUTUELLE. En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.**pour information**

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour THIBAUT né(e) le 06/02/1958				
	maladie				
	réf 2340 2130210003080				
26/10/2021	PHARMACIE (PH7 + PC)	7,93	7,93	65 %	5,15
26/10/2021	HONOR. DISPENS. (HD7 + PC)	1,02	1,02	65 %	0,66
	franchise à retenir (FRT) ⁽¹⁾				-0,50
26/10/2021	HONOR.DISPENS.REM (HDR + PC)	0,51	0,51	65 %	0,33
26/10/2021	HONOR.DISP.SPEC (HDE + PC)	3,57	3,57	65 %	2,32
	réglé le 02/11/2021 au destinataire SELARL PHARMACIE SAINT-RO CH : 8,46 euro(s)				
	maladie				
	réf 2340 2131210010246				
02/11/2021	PHARMACIE (PH7 + PC)	92,46	92,46	65 %	60,10
02/11/2021	HONOR. DISPENS. (HG7 + PC)	2,76	2,76	65 %	1,79
	franchise à retenir (FRT) ⁽¹⁾				-0,50
02/11/2021	HONOR.DISPENS.REM (HDR + PC)	0,51	0,51	65 %	0,33
	réglé le 09/11/2021 au destinataire SELARL PHARMACIE SAINT-RO CH : 62,22 euro(s)				
	maladie				
	réf 2590 2131210007592				
16/08/2021	AUTRES APP. LPP (AAR)	51,00	51,00	60 %	30,60
06/09/2021	AUTRES APP. LPP (AAR)	61,48	61,48	60 %	36,89
04/10/2021	AUTRES APP. LPP (AAR)	46,11	46,11	60 %	27,67
	réglé le 09/11/2021 au destinataire LVL MEDICAL MONTPELLIER : 95,16 euro(s)				
	maladie				
	réf 2220 2132210005949				
12/11/2021	ACTE BIOLOGIE (B 173.0 + PC)	46,71	46,71	60 %	28,03
	participation forfaitaire à retenir (4 PFT)				-4,00
12/11/2021	SOINS INFIRMIERS (AMI 1.5 + PC)	4,73	4,73	60 %	2,84
	franchise à retenir (FRT) ⁽¹⁾				-0,50

(1) Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du montant remboursé dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains règlements.



assuré social THOMAS THIBAUT

n° de Sécurité Sociale 1 58 02 75 040 014 12

Pour tout contact, écrivez à votre caisse directement
depuis la messagerie de votre compte Ameli

CPAM de l'HERAULT 29, cours Gambetta
34934 MONTPELLIER CEDEX 9

M. THOMAS THIBAUT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/11/2021 au 30/11/2021 .

pour information

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	réglé le 19/11/2021 au destinataire CENTRE DE BIOLOGIE DU LR SERIGNAN : 30,87 euro(s) maladie réf 2340 2133010016478				
23/11/2021	INJ VACCIN COV19 (INJ)	7,90	7,90	100 %	7,90
	réglé le 29/11/2021 au destinataire SELARL PHARMACIE SAINT-RO CH : 7,90 euro(s)				